



# Comité Social d'Administration du 3 avril 2024

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Mardi 12 mars, à l'occasion des « rencontres des cadres dirigeants de l'État », le président de la république a donné le coup d'envoi de la mise en application de la réforme de l'État, en insistant sur la nécessité de renforcer le rôle du préfet qui « doit être le pilote effectif de l'ensemble des services de l'État au niveau départemental, dans une logique de simplicité de commandement et de remembrement de l'action de l'État. »

Cette annonce, que nous ne pouvons dissocier du déploiement de la RGP, ne fait que confirmer les craintes que nous avons évoquées, quant à l'avenir de la DGFIP.

Et pourtant, le 22 février dernier sur Ulysse, le DG par intérim soulignait que « la DGFIP reste le service public donnant la plus grande satisfaction aux Français », en oubliant au passage que la DGFIP ne reste debout que grâce à l'engagement profond et permanent, à l'investissement quotidien et à l'indéfectible attachement au service public de ses plus de 90 000 agents qui lui permettent de relever depuis des décennies tous les défis à laquelle on l'expose avec des moyens qu'on s'obstine à lui refuser.

Et c'est là l'unique et irremplaçable richesse de la DGFIP.

Alors quelle reconnaissance pour les agents ?

Entre l'absence de revalorisation du point d'indice, les pertes de pouvoir d'achat, le tassement des grilles, les salaires qui progressent deux fois moins vite que dans le privé, les attaques contre le Statut de la Fonction Publique, et la recherche de 10 milliards d'économies exclusivement sur le fonctionnement de l'État et la masse salariale des agents publics de l'État, une nouvelle étape du démantèlement de la Fonction Publique est franchie.

La relance du poussiéreux projet de rémunération au mérite annoncé dans le projet de loi fonction publique n'est qu'une nouvelle manière, en période de forte inflation, de mettre du leurre dans les épinars, en accentuant la concurrence entre les agents au détriment du travail collectif et des missions de services publics. Cela va accentuer la dégradation des conditions de travail, accélérer la remise en cause de l'exercice quotidien des missions, fragiliser davantage des services publics qui, désormais, partout agonisent, et générer de nouvelles tensions dans les services qui n'en ont clairement pas besoin dans la période actuelle.

Vous voulez gagner plus ? Alors soyez méritants ! Tel pourrait être le leitmotiv du gouvernement, et de ses relais nationaux et locaux, lui permettant ainsi de prolonger le gel du point d'indice quand les fonctionnaires ont pourtant perdu 27% de leur pouvoir d'achat depuis 2000 !

Le problème est naturellement que les agents ne seront pas tous bénéficiaires !

Comme dans les manèges des fêtes foraines, il n'y aura qu'un pompon et donc beaucoup de déçus.

Pour FO-DGFIP, la rémunération au mérite n'est donc qu'un leurre destiné à faire croire que certains pourraient voir leur rémunération progresser, dans une perspective de gel perpétuel de la valeur du point.

Pour FO, la bonne solution serait d'indexer le point d'indice sur l'inflation, comme le SMIC.

Nous continuons de revendiquer que les négociations en cours débouchent sur des mesures qui constituent une véritable reconnaissance de l'engagement de l'ensemble des agents de la DGFIP sans pouvoir nous départir de la désagréable sensation que lorsqu'il s'agit de demander aux agents des sacrifices, il n'y a pas de limite, alors que quand il est question de reconnaître leur dévouement, il n'y a pas de crédits ! Notre régime indemnitaire n'a pas évolué depuis dix ans et nous défendons une augmentation substantielle et pérenne pour tous. Et ce n'est pas l'aumône de 5 points d'indice au 1er janvier qui va y suffire.

La reconnaissance se mesure aussi parfois à des dispositions qui ne coûtent rien ou pas grand-chose. Le refus persistant d'accorder le pont naturel du 10 mai reste incompréhensible. D'autant plus quand on connaît le contexte local de cette journée à venir...

Les agents devront donc assurer un service minimum afin d'être encore une fois exemplaires au risque de ne pas pouvoir regagner leur domicile à une heure décente au vu des mesures de sécurité qui vont être déployées pour le passage de la flamme olympique, évènement inédit et de grande ampleur impactant la quasi-totalité des services du Var.

D'autant que cette autorisation d'absence a été accordée dans 33 départements.

Les agents varois seraient-ils donc moins méritants ?

Concernant l'ordre du jour de ce CSAL, nous reviendrons bien évidemment sur l'ensemble des points en séance. Beaucoup de chiffres aujourd'hui : budget, formation professionnelle... et Var Amendes !

En questions diverses, nous reviendrons notamment sur la Responsabilité des Gestionnaires Publics. En effet, le traitement des premières affaires ne peut que raviver l'inquiétude du réseau dont FO-DGFIP a été le relais.

Enfin, peut-être aurez-vous des précisions à nous apporter quant aux demandes effectuées auprès de la mairie de Brignoles au sujet du parking.